



## Dette professionnelle et PACS

Par **nanoudu30**, le **15/12/2015** à **14:53**

Bonjour,

Une amie en situation de Pacs voudrait se séparer de son conjoint. Ce dernier a contracté une dette d'environ 60000€ pour monter sa propre entreprise, qui, malheureusement, n'est pas fructueuse.

Elle angoisse à l'idée que la dette de son conjoint lui soit redevable tout autant qu'à lui...puisque contractée durant leur union pacsée.

En cas de réelle séparation, devra t elle rembourser cette dette?

Merci pour votre réponse.

Par **youris**, le **15/12/2015** à **16:27**

bonjour,

votre amie est-elle dans un pacs en indivision ou séparations de biens ?

s'est-elle portée caution pour l'entreprise ou les emprunts de son partenaire (et non conjoint).

salutations